

Depuis 2017, HRO a pour mission d'observer, documenter et dénoncer les violences d'État quotidiennes perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique. Les entraves aux observations étant nombreuses, ces chiffres sont à prendre comme un extrême minima.

Point semestriel

Au moins:

 **22 opérations d'expulsions sur décisions de justice**, en moyenne 3.6 par mois (presque une par semaine). Ce chiffre se rapproche du nombre d'opérations ayant eu lieu sur la même période en 2025 (23 opérations). Cela montre la constance du mode opératoire de la préfecture, qui continue à envoyer des convois de CRS de manière hebdomadaire sur les lieux de vie informels.

 **75 expulsions de lieux de vie, et 12 démantèlements de commerces informels.** Si le nombre d'opérations n'a pas évolué depuis l'année dernière, le nombre de lieux de vie visés à lui augmenté, passant de 50 expulsions en 2025 à 75 en 2026 (+33 %). Les opérations de démantèlements des magasins tenus par des exilé-e-s ont elles doublées, passant de 5 à 12 sur la même période. L'ampleur des opérations de police a donc significativement augmenté en un an, et se sont encore plus focalisées sur les commerces informels.

 **320 tentes saisies.** Assez logiquement, l'augmentation du nombre de lieux de vie expulsés s'est accompagnée d'une augmentation proportionnelle du nombre de vols d'effets personnels. Ainsi, on passe de 204 tentes saisies entre janvier et juin 2025 à 320 tentes sur le premier semestre 2026 (+36%)

 **36 arrestations dans les camps.** Soit 15 de plus qu'au premier semestre de 2025.

L'extrême droite britannique de retour sur le littoral

Depuis deux ans, les exilé-e-s et les associations du Calaisis doivent périodiquement faire face à des **incursions de militant-e-s fascistes britanniques**. Au mois de janvier 2026, ces dernier-e-s avaient reçu des obligations de quitter le territoire français. Malheureusement, il semble que cette mesure n'ait pas dissuader l'ensemble des mouvements d'extrême droite du Royaume-Uni.

Durant le mois de juin, plusieurs incidents ont impliqué **des activistes racistes anglais dans le Dunkerquois**. Ces personnes se rendent sur les lieux de vie des exilé-e-s, les filment sans leur consentement et postent des vidéos diffamatoires et haineuses sur leurs réseaux sociaux. L'extrême droite britannique étant habituée aux coups de forces et aux violences (comme l'illustrent les diverses émeutes racistes dont elle s'est rendue responsable¹) il ne faut pas sous-estimer **le danger que font peser de tels individus sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais**.

1 : https://www.lemonde.fr/international/article/2026/06/09/a-belfast-des-manifestants-bloquent-les-axes-routiers-et-incendient-des-vehicules-au-lendemain-d-une-attaque-au-couteau-imputee-a-un-refugie-soudanais_6700220_3210.html

Qu'il fasse chaud ou froid, rien n'arrête la violence d'Etat

En janvier dernier, nous avons documenté **la décision prise par l'Etat d'expulser des lieux de vie informels en plein hiver. Malgré l'activation du Plan Grand Froid dans le Nord, les expulsions avaient continué comme si de rien n'était**, faisant fi des conditions météorologiques et des principes de base de la dignité humaine. Six mois après ces événements, le thermomètre s'affole à nouveau, cette fois ci avec des hausses extrêmes de température. Et la préfecture du Nord, ne prend pas toujours pas cette réalité en compte.

Alors qu'une vague de chaleur s'abat sur toute la France, et malgré le fait que le département du Nord ait été placé en vigilance rouge, les expulsions se poursuivent en pleine canicule.

Pourtant, la vulnérabilité de la population exilée aux fortes chaleurs est bien documentée. Sur les lieux de vie, l'accès à l'eau est limité, les points d'ombres sont rares et il est presque impossible d'avoir accès à un espace rafraîchi. Dans ce contexte, **démanteler un lieu de vie revient à mettre en danger une population déjà fragilisée par les conditions météo.** En effet, les expulsions impliquent des déplacements forcés sous la chaleur, ainsi que la saisie de biens indispensables pour se protéger de la canicule. Elles perturbent également les distributions associatives, réduisant un peu plus l'accès à l'eau et aux soins sur les lieux de vie.

Les associations d'aide aux personnes exilées ont interpellé l'Etat dans une lettre ouverte adressée au préfet du Nord. Elles demandent la mise en place de mesures spécifiques pour les habitant·e·s des lieux de vie informels, et alertent sur les conséquences néfastes des expulsions dans ce contexte. **D'une seule voie, elles réclament l'arrêt des opérations policières pour la durée de la canicule.**



Deux poids, deux mesures

Le 24 juin dernier, le syndicat de police Unité 59 dénonçait devant sa hiérarchie le **“non-sens absolu”** que constitue l'expulsion de lieux de vie en pleine canicule. Les représentant·e·s des forces de l'ordre évoquent les risques qu'une telle opération fait peser sur leur santé, et demandent l'arrêt de ces démantèlements jusqu'à la fin de la vague de chaleur. **Mais à aucun moment ce dernier n'évoque les personnes vivant dans les lieux de vie, qui sont pourtant les premières concernées par les expulsions.** Ce communiqué laisse penser que les policier·e·s sont les principales victimes de cette situation, ce qui est absurde compte tenu des conditions de vie des personnes exilées.

UNITÉ

59 DUNKERQUE

**Plan Canicule :
Opérations de police par forte chaleur.**

Suite aux signalements de nos collègues, UNITÉ a immédiatement alerté la hiérarchie. Mener des opérations de lutte contre les commerces informels ou des évacuations de campements de migrants en plein plan canicule est un non-sens absolu.

Notre priorité reste la préservation de la santé des effectifs.

La réponse de l'administration :

“Il s'agit de directives préfectorales et le central les a alerté sur ce sujet.”

UNITÉ obtient la garantie pour les agents :

- L'opération sera écourtée au maximum.
- Des bouteilles d'eau seront distribuées.
- Un véhicule climatisé servira de “zone de refroidissement.”

Par ailleurs, nous avons exigé l'installation d'un second point d'eau au commissariat et demandé un suivi rigoureux de son entretien afin qu'il reste pleinement opérationnel.

UNITÉ, Protéger, Négocier, Progresser !

24/06/2026



<https://unite.fr>

Cette **ironie** est encore exacerbée par la réponse de la hiérarchie policière. Cette dernière **refuse catégoriquement d'annuler les démantèlements, évoquant des "directives préfectorales" à respecter**. Le commissariat leur offre cependant des garanties : iels auront accès à un véhicule climatisé et à des bouteilles d'eau pendant l'expulsion. **Pendant ce temps, la réponse des associations mandatées par l'Etat reste largement insuffisante pour éviter que les exilé.e.s ne souffrent de la canicule**. Les dispositifs mis en place restent concentrés sur le point de distribution : ils sont donc inaccessibles à de nombreux lieux de vie, et restent sous-dimensionnés par rapport à l'immensité des besoins.

Cette situation révèle un deux poids, deux mesures dans la gestion de la canicule. Alors que la notion de vulnérabilité voudrait que les besoins des exilé.e.s soit une priorité, leur protection n'est pas suffisamment anticipée. Et lorsque les associations et les personnes concernées se manifestent, les mesures tardent à être mises en place. Dans le même temps, quand un syndicat de police fait une demande, il bénéficie de l'écoute des pouvoirs publics. Et ce alors que la population qu'il représente n'est pas dans une situation de vulnérabilité.

